

MAIRIE DE MEYENHEIM
68890 MEYENHEIM
Téléphone : 03 89 81 02 40

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 5 juin 2023

Le Conseil Municipal de MEYENHEIM s'est réuni à la mairie le 5 juin 2023 sous la présidence de Mme Françoise BOOG, Maire, à la suite de la convocation du 26 mai 2023.

Madame le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 20 heures.

Etaient présents : MM. Armand FURLING, Jean-Luc HOLLER, Adjoints, Mme Geneviève BONTEMPS, Laurence MASSON Adjointes ;
Mmes Cécile GUTLEBEN, Christelle LANG, Sylvie VOGT, Rachel BRUDER ;
MM. Philippe GEILLER, Geoffrey RIBER, Geoffrey HANSER, Eric TREHIOU, Fabrice JEGGY; Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Mme Aurélie LERCH donne procuration à Mme Laurence MASSON

Madame le Maire demande le rajout d'un point 10. Société de musique : demande de subvention, et d'un point 11. Permis de construire.

Ordre du jour

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 27 avril 2023
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Délégation de signature
4. Achat ou échange d'une parcelle communale
5. Lotissement Le Moulin - Vente du lot n°2
6. ONF – Programme des Travaux
7. Rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement 2022
8. Subvention : sortie scolaire
9. Don à la Fondation Maréchal Leclerc de Hautecloque
10. Société de musique : demande de subvention
11. Permis de construire
12. Divers

1. Approbation du PV de la séance du 27 avril 2023

Le procès-verbal de la réunion du 27 avril 2023 n'appelle pas d'observations et est approuvé. Le Conseil procède à l'émargement.

2. Désignation du secrétaire de séance

Après délibération, le Conseil Municipal désigne Fabrice JEGGY en qualité de secrétaire de séance.

3. Délégation de signature

Madame le Maire informe l'assemblée qu'elle a utilisé la délégation de compétence que le Conseil Municipal lui a accordée, lors de sa séance du 10 juillet 2020 en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il a été décidé que la commune ne fait pas valoir son droit de préemption pour le bien issu de la parcelle d'une superficie totale de 32 ares 65 section 36 parcelle n° 204/57 sise 28B rue de l'Eglise.

4. Achat ou échange d'une parcelle communale

Madame Cécile GUTLEBEN quitte la salle.

Madame le Maire soumet au conseil Municipal la demande de la SCEA RIGELMA, représentée par Mme Cécile GUTLEBEN, qui demande l'acquisition du terrain agricole d'une surface de 1,07 hectare situé à Obere Kiesgang référencé section 42 parcelle n° 001.

Cette parcelle est en zone AB du PLUi et permettrait l'implantation d'un hangar agricole. Ce terrain pourrait soit être acheté, soit être échangé avec la parcelle section 38 n° 120 située Schachenfeld, d'une surface de 1,04 hectare.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- émet un avis favorable à la demande d'implantation d'un hangar agricole sur la parcelle section 42 parcelle n° 001
- décide par 7 voix pour, 2 abstentions et 5 voix contre, la vente de ce terrain au prix de 7 000 €.
- autorise Madame le Maire à signer tout acte et document nécessaire à intervenir.

5. Lotissement Le Moulin - Vente du lot n°2

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal la demande de Mme ZIMPFER Véronique, domiciliée 19 chemin de la Speck 68000 COLMAR, qui souhaite acquérir le lot n°2 dans le lotissement « Le Moulin » d'une superficie de 4 ares 72 au prix de 103 840,00 €

Il est précisé que les frais liés à l'acte de vente seront à la charge des acquéreurs.
Par délibération du 6 juillet 2022, le prix de vente a été fixé à 22 000 € l'are.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- décide de la vente du lot n° 2 d'une superficie de 4 ares 72 au prix de 103 840,00 € à Mme ZIMPFER Véronique, domiciliée 19 chemin de la Speck 68000 COLMAR, dans les conditions susénoncées
- autorise le Maire à signer tout acte et document nécessaire à intervenir.

6. ONF : Programme des travaux d'exploitation

Le Conseil Municipal a pris connaissance du programme des travaux d'exploitation 2023.

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les travaux patrimoniaux 2023 pour un montant estimatif de 590,00 HT, les honoraires d'assistant technique à donner d'ordre pour un montant de 88,50 € HT et la matérialisation de lots de bois de chauffage pour un montant de 408,00 € HT présentés par l'ONF en forêt communale de Meyenheim ;
- de déléguer le Maire pour les signer et pour approuver par voie de convention ou de devis leur réalisation dans la limite des moyens ouverts par le Conseil Municipal.

Les crédits correspondants à ces programmes sont inscrits au budget primitif 2023.

7. Rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement 2022

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement de l'exercice 2022, présenté par M. FURLING Armand, Adjoint.

Mme le Maire remercie M. FURLING pour son implication au bon fonctionnement des réseaux et au suivi des consommations d'eau et des travaux.

8. Subvention : sortie scolaire

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal la demande de subvention pour la sortie scolaire des 4 classes du RPI au Cirque Gruss de Dornach le 11 mai 2023. Le coût total est de 1 072 €. Les communes proposent de prendre en charge l'intégralité du transport qui s'élève à 526 €, soit 350 €.

Après délibération le Conseil Municipal décide le versement d'une subvention de 350 € pour la sortie scolaire du 11 mai 2023.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2023.

9. Don à la Fondation Maréchal Leclerc de Hautecloque

La Fondation Maréchal Leclerc de Hautecloque, par le biais du Groupement Tactique du Pinceau, a rénové le Half Track situé à l'entrée Nord du village du 17 au 20 mai dernier. La fondation a pris en charge en partie la logistique et le RMT l'hébergement et les repas. La commune a financé la peinture, les pochoirs et la location de la sableuse et du compresseur. Il est proposé de faire un don à la Fondation Maréchal Leclerc de Hautecloque, au profit du groupement tactique du Pinceau.

Après délibération le Conseil Municipal décide le versement d'une subvention de 500 € à la Fondation Maréchal Leclerc de Hautecloque, au profit du groupement tactique du Pinceau.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2023.

Madame le Maire a remercié Philippe GEILLER pour l'aide qu'il a apportée aux bénévoles du groupement tactique et qui a permis le bon déroulement de ces travaux.

10. Société de musique : demande de subvention

Madame le Maire soumet la demande de la Société de Musique Fraternité demande une participation aux frais d'organisation de la fête de la musique du 17 juin 2023.

M. Eric TREHIOU ne prend pas part au vote.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 700 € pour couvrir les frais de location du chapiteau à la Société de Musique Fraternité.

11. Permis de construire

Le Conseil municipal a pris connaissance des permis suivants :

- construction d'une maison individuelle au 10 rue des moissons déposé par M. et Mme GERBER Jean-Claude et Chantal
- construction d'une maison individuelle au 7 rue des moissons déposé par M. BACH Loïc.

12. Divers

Au cours de la séance du Conseil de Communauté en date du 22 mai 2023 les délégués ont décidé :

- d'approuver le contrat de Territoire Alsace à l'échelle du Territoire Région de Colmar pour la période 2022-2025 définissant les enjeux porteurs de développement en matière d'attractivité, de cohésion sociale, d'environnement et écologie ;
- de valider, dans le cadre d'une modification du PLUi, le principe de l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUe3 à Oberhergheim pour permettre le transfert de la pharmacie et l'implantation d'une unité de production,
- d'autoriser le Président à signer l'acte à intervenir pour la vente d'une parcelle de 64,16 ares situé dans la Zone d'Activités La Passerelle 1 à Ensisheim à la Société Anna Rei (aménagement d'un bâtiment de 1960 m2 comprenant plusieurs cellules destinées à des entreprises artisanales) au prix de 320 800 € HT,
- d'autoriser le Président à signer l'acte à intervenir pour la vente de parcelles d'une superficie de 171,28 ares situé dans la Zone d'Activités La Passerelle 1 à Ensisheim à la SCI Les Schmoutz (production de confiserie et compléments alimentaires) au prix de 633 736 € HT,
- d'approuver, en complément de la collecte des biodéchets, l'opération composteur 2023,
- d'approuver la convention avec l'Entreprise Teamcom pour l'organisation des Foulées de l'III du 08 octobre 2023, pour un montant de 4 000 €,
- d'autoriser l'engagement d'artistes à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine des 16 et 17 septembre 2023,
- de solliciter la ville d'Ensisheim pour assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation d'une passerelle au-dessus de l'III à Ensisheim pour un montant prévisionnel de 812 950,75 € HT,
- d'autoriser le versement du fond de concours à la commune de Biltzheim d'un montant de 26 170 € pour les travaux d'aménagement d'un plateau ralentisseur.

Le Président a informé le Conseil de Communauté qu'il a utilisé les délégations de compétences pour :

- la signature d'un arrêté portant sur la mise à l'enquête publique de la modification n°1 du PLUi du Centre Haut-Rhin,
- l'attribution de marchés divers ainsi que de marchés de travaux, d'études et d'avenant concernant les travaux sous maîtrise d'ouvrage déléguée.

Le Conseil de Communauté a pris acte du bilan de la concertation relative à la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal PLUi.

Personne ne demandant plus la parole, la réunion est close à 21h00.

Tableau des signatures pour l'approbation du Procès-verbal des délibérations
du Conseil Municipal de Meyenheim de la séance du 5 juin 2023

Ordre du jour

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 27 avril 2023
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Délégation de signature
4. Achat ou échange d'une parcelle communale
5. Lotissement Le Moulin - Vente du lot n°2
6. ONF – Programme des Travaux
7. Rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement 2022
8. Subvention : sortie scolaire
9. Don à la Fondation Maréchal Leclerc de Hautecloque
10. Société de musique : demande de subvention
11. Permis de construire
12. Divers

Nom et Prénom	Qualité	Procuration	Signature
Mme BOOG Françoise	Maire		
M. FURLING Armand	Adjoint		
Mme BONTEMPS Geneviève	Adjointe		
M. HOLLER Jean-Luc	Adjoint		
Mme MASSON Laurence	Adjointe		
M. GEILLER Philippe	Conseiller Municipal délégué		
Mme GUTLEBEN Cécile	Conseillère Municipale		
M. JEGGY Fabrice	Conseiller Municipal		
Mme LANG Christelle	Conseillère Municipale		
M. TREHIOU Eric	Conseiller Municipal		
Mme VOGT Sylvie	Conseillère Municipale		
M. HANSER Geoffrey	Conseiller Municipal		
Mme BRUDER Rachel	Conseillère Municipale		
M. RIBER Geoffrey	Conseiller Municipal		
Mme LERCH Aurélie	Conseillère Municipale	Donne procuration à Laurence MASSON	